

**17.—Mortalité puerpérale et taux pour 100,000 naissances vivantes, par cause, 1951-1954**  
(Sans les territoires)

No de la liste internationale	Causes de décès	Nombre de décès				Taux pour 100,000 naissances vivantes			
		1951	1952	1953	1954	1951	1952	1953	1954
640, 641	Infections de l'appareil génito-urinaire au cours de la gestation.....	1	3	2	1	1	1	1	
642	Toxémies gravidiques.....	111	97	85	77	29	24	20	18
643	Placenta prævia remarquée avant l'accouchement.....	4	3	7	2	1	1	2	1
644	Autres hémorragies gravidiques.....	3	4	4	6	1	1	1	1
645	Grossesse ectopique.....	13	13	10	11	3	3	2	3
646-649	Autres états pathologiques résultant de la grossesse.....	16	13	7	11	4	3	2	3
650, 652	Avortement sans mention d'infection.....	22	13	14	17	6	3	3	4
651	Avortement avec infection.....	29	30	23	24	8	7	6	6
660	Accouchement sans complication.....	6	9	5	8	2	2	1	2
670	Accouchement, compliqué de placenta prævia ou d'hémorragie ante-partum.....	43	34	30	24	11	8	7	6
671	Accouchement compliqué de rétention placentaire.....	6	10	11	8	2	2	3	2
672	Accouchement compliqué d'autres hémorragies post-partum.....	38	23	28	32	10	6	7	7
673, 674	Accouchement dystocique par anomalie du bassin osseux ou position anormale du fœtus.....	13	12	4	11	3	3	1	3
675	Accouchement dystocique par prolongation du travail d'autre origine.....	14	12	10	6	4	3	2	1
676, 677	Accou. avec déchirure ou d'autres traumatismes.....	15	16	13	18	4	4	3	4
678	Accouchement avec d'autres complications.....	13	15	18	15	3	4	4	3
680	Infection urinaire post-partum sans autre infection.....	1	—	—	—	1	—	—	—
681	Infection pendant l'accou. ou les suites de couches.....	13	10	17	8	3	2	4	2
682-684	Phlébite et thrombo-phlébite post-partum, pyrexie, embolie pulmonaire.....	25	28	25	21	7	7	6	5
685, 686	Eclampsie et toxémie post-partum.....	9	12	7	6	2	3	2	1
687, 689	Complications des suites de couches, autres ou sans précisions.....	10	17	4	6	3	4	1	1
	<b>Total, toutes causes puerpérales.....</b>	<b>405</b>	<b>374</b>	<b>324</b>	<b>312</b>	<b>107</b>	<b>93</b>	<b>78</b>	<b>72</b>

<sup>1</sup> Moins de un pour 100,000 naissances vivantes.

### Section 4.—Accroissement naturel\*

De 1926 à 1930, le taux d'accroissement naturel au Canada (excédent des naissances sur les décès) était de 13 pour 1,000 habitants. En partie à cause de la dépression, la natalité a baissé plus que la mortalité, si bien qu'en 1937 le taux d'accroissement naturel est tombé à 9·7. Depuis lors il s'est élevé de 12·6 en 1940-1942 à 19·3 en 1947. Les taux de 17·8 en 1948, 18·1 en 1949, 18·1 en 1950, 18·2 en 1951 et 19·2 en 1952 sont inférieurs parce que le nombre de décès a augmenté en ces dernières années. Le taux de 1947 a toutefois été dépassé par celui de 19·6 en 1953 et 20·5 en 1954.

Le taux d'accroissement naturel dans les provinces suit généralement celui de l'ensemble du Canada, comme l'indique le tableau 18. Autrefois, le Québec et la Saskatchewan avaient les taux les plus élevés. Les taux élevés des provinces des Prairies tenaient en partie à leur population relativement plus jeune, et, par conséquent, à leur faible mortalité. Dans le Québec, au contraire, la mortalité qui était élevée de 1926 à 1930, n'a cessé de diminuer depuis. Grâce à leur forte natalité, Terre-Neuve et le Nouveau-Brunswick ont les taux d'accroissement naturel les plus élevés au Canada en ces dernières années (voir le graphique ci-contre).

En général, le taux des femmes dépasse celui des hommes parce que la mortalité est plus forte chez les hommes. Dans les provinces de l'Ouest particulièrement, le taux d'accroissement naturel est plus faible parce que la proportion d'hommes par rapport aux femmes dans la population totale est plus élevée qu'ailleurs au Canada.

Dans un pays comme le Canada, où la population est assez jeune et où l'immigration a été forte, un excédent d'hommes n'a rien d'étonnant, mais cet excédent sera graduellement réduit par l'accroissement naturel plus élevé des femmes. Plus tard, il y aura sans doute un excédent de femmes au Canada, comme c'est le cas dans la plupart des pays d'Europe, à moins que l'immigration augmente la proportion des hommes.

\* Voir les comparaisons internationales à la section 8, pp. 238-239.